



ÉDITO OLIVIER DAUGER

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AISNE

En 2018, les élus et les collaborateurs de la Chambre d'agriculture de l'Aisne se sont engagés ensemble pour le développement économique des filières et des territoires de notre département.

Pour cela, une offre adaptée aux besoins spécifiques de nos secteurs de productions et de nos territoires a été proposée aux agriculteurs, éleveurs, viticulteurs et collectivités de l'Aisne.

Dans ce rapport, vous trouverez l'éventail très large de nos missions.

D'une part, l'accompagnement des agriculteurs que ce soit en productions végétales ou animales mais aussi pour le soutien dans leurs projets : diversification, mise en place d'énergies renouvelables...

D'autre part, le conseil et les services apportés aux collectivités avec lesquels le lien est de plus en plus étroit.

Et également, le volet formation professionnelle qui permet à nos exploitants d'élargir leurs compétences et de maintenir la compétitivité de leurs entreprises.

Grâce à ce rapport, vous pourrez vous rendre compte que nous sommes toujours soucieux d'être au plus près des enjeux de notre agriculture départementale.

SOMMAIRE

Organisation de la Chambre d'agriculture	3
Une équipe à vos côtés au quotiden	3
Aménagement rural	4 à 6
Entreprise	7 à 9
Agronomie environnement	10 à 12
Elevage	13 à 15
Formation	16 - 17
Communication	18
Les partenaires	19



Etude-Diagnostic

La Chambre d'agriculture de l'Aisne, engagée dans la Démarche Qualité

Quotidiennement à l'écoute et au soutien des entreprises agricoles du département, les services de la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'investissent dans la Démarche Qualité. Ils témoignent ainsi de leur efficacité et de leur réactivité. Cette démarche passe notamment par les valeurs fortes d'Ethique et de Qualité. Votre Chambre d'agriculture s'engage dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation

Organisation de la Chambre d'agriculture

Une institution au service de l'agriculture et de ses territoires

- Elle représente et défend les intérêts de toutes les agricultures (agriculteurs et agents économiques en lien avec l'agriculture), auprès des Pouvoirs publics et des acteurs publics ou privés.
- Elle favorise l'application des politiques de développement agricole et rural :
 - en informant les agriculteurs de leurs évolutions,
 - en conseillant et formant les agriculteurs pour qu'ils puissent s'adapter à leur mise en œuvre.
- Elle a un rôle dans l'accompagnement et le conseil des agriculteurs : de l'installation à la transmission, en passant par le développement de leur entreprise, la recherche d'une diversification et de nouveaux débouchés, la construction de bâtiments, l'évolution des pratiques agricoles...
- Elle tient informé les acteurs publics : des bouleversements, aléas, contraintes économiques sociales et agronomiques de l'agriculture pour éclairer leurs prises de décisions, tant au niveau local que national.
- Elle a également développé des prestations envers les collectivités locales, pour :
 - l'accompagnement des projets de territoires,
 - l'aménagement de l'espace,
 - la valorisation des produits locaux,
 - la gestion durable des ressources en eau, la biodiversité,
 - l'économie circulaire, la transition énergétique...



Aménagement rural

Depuis sa création, il y a plus de 50 ans, le Service Aménagement Rural contribue au développement du département, en accompagnant les évolutions du monde rural et en assistant les agriculteurs et les collectivités locales dans leurs projets.

Le développement local et la coopération intercommunale

Le Service Aménagement Rural se préoccupe de développement local et d'intercommunalité. Il a acquis son expérience en accompagnant les acteurs du développement local dans leurs initiatives.

• Le service cartographique : il réalise des cartes, plans pour la Chambre d'agriculture et l'extérieur.

Pour l'année 2018, on peut citer les principaux travaux suivants :

- Intercommunalité: données 2018,
- Cartographie des Pays/PETR Pôle d'Equilibre dans l'Aisne,
- Illustrations pour le suivi et l'aide à la réflexion d'instruction des dossiers réglementaires,...
- La marque Terralto : développée par le réseau des Chambres d'agriculture, Terralto a pour objectif d'harmoniser et de faire connaître l'offre de prestations destinées aux collectivités. En 2018, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a travaillé à la déclinaison locale du catalogue national. Ce catalogue a permis l'appropriation de la marque, la communication auprès des collectivités locales, ainsi que la réalisation d'études sous cette marque.



• L'accompagnement des dynamiques territoriales : La Chambre d'agriculture de l'Aisne est attentive à la mise en place et à l'évolution des démarches territoriales dans l'Aisne, qu'elles soient issues de politiques nationales ou régionales. En 2018, elle a accompagné certains projets du Pays de Thiérache de l'Aisne, de la communauté de communes du Chemin des Dames et de la communauté d'agglomération du Soissonnais.

A l'échelle régionale, différents dossiers ont été suivis pour favoriser la prise en compte des activités agricoles dans les projets et schémas régionaux:

- le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires),
- le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux),
- la compensation environnementale : la constitution d'une charte relative aux modalités de mise en œuvre de la compensation environnementale est à l'étude.
- Le site Pays Aisne: www.pays-aisne.org offre une photographie fidèle de l'intercommunalité à fiscalité propre. Il permet à un large public d'accéder à de nombreuses informations : données administratives, renseignements, compétences et actions mises en œuvre par les EPCI, publications...

Les interventions 2018 du Service Aménagement Rural

- Deux interventions auprès d'une classe de licence professionnelle de l'IUT de Laon sur le thème des documents et autorisa-
- L'organisation d'un voyage d'études dans le Loir-et-Cher sur le thème : «être acteur de l'aménagement du territoire» dans le cadre de la formation Vivagri.
- Une intervention pour la DDT de l'Oise au Séminaire Aménagement Club Planif – Urbanisme sur les conditions d'élaboration de la Charte foncière dans l'Aisne et ses facteurs de réussite.

Le service foncier, aménagement et urbanisme

Pour la création d'infrastructures routières, électriques, de télécommunications, de gaz ou l'élaboration de documents d'urbanisme, et plus généralement lors de la réalisation d'aménagements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'espace agricole, la Chambre d'agriculture est consultée par l'Administration, les aménageurs et les collec-

Foncier:

- Infrastructures routières et ferroviaires : le Service Aménagement Rural renseigne les collectivités et les agriculteurs à propos de la réglementation applicable notamment les chemins ruraux, la circulation agricole et le déneigement.

2018 a vu le démarrage des travaux de construction de la digue du site de Montigny-sur-Marle dans le cadre des zones d'écrêtement des

- 3 études agricoles préalables à l'installation d'éoliennes pour :
- RES éolien pour un projet d'une emprise foncière totale sur parcelles agricoles de 4,85 ha (9 éoliennes et 3 postes de livraison),
- ENERTRAG pour un projet d'une emprise foncière totale sur parcelles agricoles de 2,73 ha (étude en cours),
- H2Air pour un projet d'une emprise foncière totale sur parcelles agricoles de 3,35 ha (étude en cours).

Une étude d'impact agricole préalable pour le projet d'extension de la ZID de l'Omois pour une surface agricole consommée de 39 ha.

Convention Déneigement

Après la solidarité témoignée par les agriculteurs lors des évènements neigeux de l'hiver 2010-2011, une convention départementale favorisant l'intervention des agriculteurs volontaires pour le déneigement des routes en situation exceptionnelle a été signée et s'active à chaque évènement neigeux exceptionnel.

......

En 2018, la Chambre d'agriculture a procédé à la mise à jour des barèmes d'indemnisation et un avenant à la convention départementale a été proposé aux partenaires en novembre 2018. Une communication a été effectuée

par le SAR aux 334 agriculteurs agréés pour intervenir dans le cadre de ce dispositif.

CHIFFRES CLÉS

196 dossiers électriques «moyenne et basse tension» et gaz ont été traités

 ${f 5}$ fermes sont en cours d'étude pour la sécurisation dans le cadre de «la Convention de partenariat et d'actions de maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles», signée avec la MSA, l'USEDA, ENEDIS (ex-ERDF) et la SICAE

L'urbanisme :

- Suivi de dossiers réglementaires 55 procédures d'urbanisme ont été suivies : 5 prescriptions d'élaboration de PLU, 40 projets d'élaboration ou de révision de Plans Locaux d'Urbanisme, 7 projets de révision accélérée, modification simplifiée de PLU et 3 projets de Schéma de Cohérence Territoriale.
- Réalisation de diagnostic agricole : afin de mieux prendre en compte les activités agricoles lors de l'élaboration de document d'urbanisme, le Service a travaillé sur les diagnostics agricoles de la Commune de Sains-Richaumont et de la Communauté de Communes de Retz-en-Valois.
- Limiter la consommation des espaces agricoles : La CDPENAF (Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) émet un avis sur les projets d'urbanisme. En 2018, 10 commissions ont été organisées et ont traité 3 SCOT, 11 PLU, 47 autorisations d'urbanisme, 1 dossier de demande de création d'un ensemble commercial dans le cadre de l'application du principe ERC (Eviter, réduire, compenser) agricole.
- Projet de classement de la butte de Chalmont : les services de l'Etat DREAL Hauts-de-France travaillent au classement du site de la Butte de Chalmont située sur le territoire de la Communauté de Communes d'Oulchy-le-Château. Une visite de terrain a été organisée le 21 février 2018.

L'environnement :

Le projet «Cartographie départementale des cours d'eau»

Le Ministère de l'Environnement a sollicité les Préfets de chaque département, pour:

- établir une cartographie locale des cours d'eau,
- élaborer un guide pratique d'entretien à destination des riverains des cours d'eau,
- adopter une charte «contrôleur/ contrôlé» pour mieux faire comprendre le travail de la Police de l'eau et de l'AFB (Agence française pour la biodiversité).



Avril 2015 : la DDT travaille avec la Chambre d'agriculture pour établir ce projet de cartographie. La Chambre d'agriculture a notamment sollicité tous les agriculteurs du département et produit un recueil de leurs observations. Au total, ce sont 615 exploitants qui demandent plus de 1 700 modifications de cette cartographie, compilées dans le recueil du 11 janvier 2016 et intégrées au fichier SIG de la cartographie. Par la suite, et en coordination avec l'Etat, des visites de terrains ont régulièrement été organisées afin de vérifier les éléments proposés par la profession agricole et l'Agence Française pour la Biodiversité.

2017 : les services de l'Etat ont abouti, en concertation avec les services de la Chambre d'agriculture, à la signature de «l'arrêté préfectoral portant définition des points d'eau du département de l'Aisne», le 31 octobre.

2018 : cette cartographie départementale est terminée.

ZOOM sur... le projet de Ferme photovoltaïque au sol à Samoussy

Depuis de nombreuses années, la Chambre d'agriculture accompagne l'Association des utilisateurs des terrains de l'ancien aérodrome de Laon Athies. Une partie du site des Pistes de Samoussy sera utilisée par l'entreprise Dhamma Energy pour y implanter un parc photovoltaïque au sol.

En 2018, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et la Communauté de Communes du Pays de la Serre ont acquis la totalité du site vendu par l'Etat.

Le service aménagement rural a participé aux accords pour permettre l'acquisition par les agriculteurs actuellement exploitants sur le site de surfaces non impactées par le projet. Ainsi, ce sont une centaine d'hectares qui seront acquis par Dhamma Energy et les 200 ha restant par les agriculteurs. Cette répartition a permis d'implanter les panneaux photovoltaïques sur une majorité des terres artificialisées (pistes et marguerites).

L'année 2019 devrait voir se concrétiser le projet par le démarrage des travaux et la signature des actes de vente pour toutes les parties prenantes.

La mission Agriculture, Alimentation et Territoire

La Chambre d'agriculture de l'Aisne veut renforcer son action en faveur du développement économique des filières sur les territoires. La démarche s'inscrit dans une logique proactive pour accompagner la transition vers l'agriculture de demain. Elle vient en appui des collectivités et des filières dans leur réflexion pour un développement économique de l'activité agricole de l'Aisne.

En 2018, la mission Agriculture, Alimentation et Territoire a notamment travaillé sur :

 L'accompagnement des collectivités dans la gestion des espaces verts sans produit phytosanitaire : l'équipe du Service Aménagement Rural a travaillé en collaboration avec l'équipe du service Environnement et les formateurs du CFA de Laon pour accompagner les communes du SESN, de la Communauté d'Agglomération de Retz-en-Valois et de la Communauté de Communes de Oulchy-le-Château dans la réalisation d'un diagnostic initial et de plans de gestion différenciée sur leur communes. En tout, ce sont une cinquantaine de communes qui ont bénéficiées de l'accompagnement de nos équipes.

Le projet GRT

Gaz Pontru (02) / Villers Faucon (80)

.

GRT Gaz a raccordé la sucrerie Ste Emilie de Villers Faucon au réseau de gaz naturel, depuis la commune de Pontru (02).

2014 : réalisation d'une étude agricole com-

2015 : formalisation du partenariat avec GRT GAZ pour l'élaboration de la convention locale.

2016: le Service Aménagement Rural s'associe au Service Agronomie de la Chambre d'Agriculture pour réaliser le suivi du chan-

tier, l'objectif est de préserver au maximum les terres agricoles sur le passage du chantier, éviter les mélanges de terres et dégradations diverses.

2017: Traitement du suivi agronomique des parcelles traversées.

2018 : deux nouveaux rapports de suivi agronomique ont été envoyés à GRT Gaz.

2019 : phase finale de ce suivi agronomique.



· La participation à la mise en place d'une feuille de route agriculture et territoire 2030 : La DDT de l'Aisne a mobilisé la Chambre d'agriculture afin de participer à l'élaboration de cette feuille de route qui a pour objectif d'affiner et structurer les orientations stratégiques pour le territoire. En 2018, le diagnostic «martyre» est produit pour être débattu. Le travail se poursuivra sur l'année 2019 avec la rencontre des acteurs économiques de l'Aisne pour la réalisation d'une feuille de route opérationnelle.

La participation aux SPEL (Systèmes pour l'Emploi Local)

: Le secteur agricole représentant un secteur important dans l'offre et la demande d'emploi sur le département, la Chambre d'agriculture assiste aux différents SPEL dans un travail de veille et de conseil pour l'emploi et la formation.

L'interconsulaire

Depuis juin 2006, les trois chambres consulaires collaborent au sein d'une association, Aisne Avenir. Le Service Aménagement Rural participe, en



collaboration directe avec le directeur de la Chambre, aux actions qu'elle porte.

Salon des Maires

Aisne Avenir a participé à la journée des maires de l'Aisne du 19 octobre 2018 qui s'est déroulée au Forum à Chauny. Cette manifestation est l'occasion de rencontres et de faire la promotion des activités des 3 chambres consulaires de l'Aisne au service des Collectivités de notre département.



• La mise en place d'un cluster écorénovation / écoconstruction

Le parc immobilier vieillissant représente un chantier aux enjeux multiples. Il est donc nécessaire de développer sur le département une filière de rénovation et de construction à partir de matériaux biosourcés par une mise en relation et un travail collectif des acteurs du territoire. Suite aux réflexions menées fin 2017 en groupes de travail, la paille de céréales est ressortie comme la filière la plus mature pour un développement opérationnel dans l'Aisne. 2018 fut dédiée à la rédaction d'une feuille de route opérationnelle afin de décliner la direction à prendre pour chaque maillon de la filière et d'en définir les moyens à allouer.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2018, 4 nouveaux contrats ont été conclus. Sur les 26 contrats en cours en 2018, 15 ont été soldés avant la fin de l'année et 11 marchés sont encore en cours de réalisation.

Les marchés conclus en 2018 : - commune de Mont-Notre-Dame : contrôle du contrat d'affer-

- syndicats des Eaux du Sud de Soissons : consultation pour la mage
- mise en place d'un diagnostic territorial multipressions
- syndicat des Eaux du Sud de Soissons : accompagnement dans la mise en place d'un nouveau syndicat



La mission érosion

La mission érosion contribue à accompagner les exploitants agricoles et les collectivités pour identifier les causes des coulées boueuses, proposer des solutions et trouver des accords amiables pour l'installation d'aménagements.

En 2018, l'accompagnement de la Chambre d'agriculture dans le domaine de l'érosion se concrétise par :

- l'apport d'une 1ère réponse, de conseils pour toute personne nous sollicitant par rapport à des coulées de boue,
- la réalisation de diagnostics à la demande des communes : causes et conséquences des coulées boueuses, avis des exploitants, objectifs d'aménagements,
- la mise en place d'actions de médiation puis de conventionnement à la demande de collectivités, pour définir avec les agriculteurs les aménagements pouvant être mis en place sur des projets de maîtrise du ruissellement pré-établis,



- l'accompagnement à la création d'As-

sociation Syndicale Autorisée de propriétaires viticoles en charge de la maîtrise d'ouvrage d'un projet hydroviticole,

- l'assistance à maîtrise d'ouvrage de collectivités pour la consultation d'un maître d'œuvre, les demandes de subvention afférentes, et le suivi global de leurs projets,
- des actions de communication envers les agriculteurs, les collectivités et le grand public.

La Mission d'Utilisation Agricole des Déchets

- Collecte des déchets agricoles : en 2018, la Chambre d'agriculture, ADIVALOR et les distributeurs de l'Aisne ont reconduit les collectes de déchets agricoles qui ont permis de récupérer plus de 300 tonnes de déchets dans le département.
- Boues urbaines, industrielles et matière de vidange : en 2018, la MUAD, qui apporte son appui technique aux producteurs de boues, a accompagné 4 collectivités dans leurs démarches et réflexions.
- Compostage et méthanisation : accompagnement d'un projet en émettant un avis technique sur 2 plans d'épandage d'unités de métha-

La MUAD accompagne également les exploitants agricoles désireux de se lancer dans le compostage des déchets verts des collectivités, comme source de diversification.

L'irrigation

En 2018, la Chambre d'agriculture a accompagné, sur le plan administratif, les agriculteurs pour la création de 11 forages, 2 demandes d'autorisation de prélèvement et 2 examens au cas par cas.

L'année météorologique 2018 se trouve dans le prolongement de 2017 avec un cumul des pluies particulièrement déficitaire sur une longue période à partir d'avril et avec des températures printanières et estivales plus élevées que la normale. Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture de l'Aisne maintient son accompagnement auprès des exploitants irrigants ou candidats à la création de forage.

L'énergie

En 2018, de nombreux agriculteurs se sont intéressés à la méthanisation. Une nouvelle unité de méthanisation est entrée en service dans le département avec une valorisation de l'énergie par injection du biogaz dans le réseau de gaz naturel du Soissonnais, ce qui porte à 4 le nombre d'installations fonctionnelles dans l'Aisne.

Une 5^{ème} installation commencera sa production de biogaz en 2019. le chantier de construction étant actuellement en cours.



Le Service Entreprise accompagne les futurs agriculteurs dans leur installation, les cédants dans leur transmission, soutient les exploitants dans leurs projets de diversification et apporte de l'aide aux salariés et exploitants en difficulté. Ce service gère également le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) qui enregistre les créations, modifications et fermetures d'entreprises ayant une activité agricole.

En 2018, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a obtenu la labellisation pour une durée de 3 ans pour le PAIT, le CEPPP et le stage 21 heures.

Des partenariats ont été mis en place avec : les CFPPA de Vervins et de Verdilly pour le CEPPP et le stage 21 heures, les JA pour le PAI et le stage 21 heures.

L'installation des jeunes agriculteurs

• Favoriser le renouvellement des générations : le dispositif AITA (Accompagnement à l'installation transmission en agriculture) permet un accompagnement important des futurs installés et des cédants en agissant sur plusieurs "volets" à la fois individuels et collectifs. En parallèle, la région Hauts-de-France maintient son accompagnement des dossiers ne pouvant pas bénéficier des aides nationales. L'année 2018 a vu la mise en place du dispositif "ACTIV ton installation, Transmets ton exploitation". Les Chambres d'agriculture en sont chef de file avec des partenaires multiples.

Le parcours à l'installation aidée comporte plusieurs étapes :

- le point accueil installation (PAI),
- le Centre d'élaboration de parcours professionnel personnalisé (CEPPP),
- le stage 21 heures,
- le dépôt de demande d'aides.

Parcours commun pour les aides de l'Etat (Dotation jeune agriculteur) et celles de la région Hauts-de-France (ARSI et prêt à taux zéro).

Le Point Accueil

Installation: il accueille tous les porteurs de projets agricoles. Il informe sur les parcours à l'installation (Etat, Région), oriente sur les structures spécialisées et assure une traçabilité à partir des bases de données (départementale et régionale). Les porteurs de projets ayant besoin d'affiner leur projet sont orientés vers le parcours émergence.



Sur les 166 porteurs de projets enregistrés, 43 sont entrés dans le ou les parcours à l'installation en 2018.

• Le Plan de Professionnalisation Personnalisé : la durée de validité des PPP est limitée à 2 ans. Des porteurs de projets ayant déjà suivi le parcours, sans aboutir à une installation, doivent demander une dérogation à la DDT pour prolonger la validité ou recommencer le PPP.

• Le stage 21 heures : cette année, 64 candidats, sur 6 sessions, ont participé au «stage 21 heures» organisé par la Chambre d'agriculture. Le Stage 21 heures est une étape obligatoire dans le cadre du parcours national pour obtenir les aides à l'installation.

Depuis 2016, ce stage de 3 jours est obligatoire dans le cadre des aides de la région (dispositif PARI puis ACTIV).

• Les installations aidées en 2018 : en 2018, 47 dossiers d'aide à l'installation ont été validés par les services de l'Etat, contre 27 en 2017 et 16 en 2016. 13 avenants au Projet de développement de l'entreprise ont été déposés en 2018 contre 10 avenants en 2017.

Les principales orientations technico-économiques sont les exploitations de polyculture élevage (31 dossiers dont 16 en bovin lait, 9 en bovin allaitant, 3 en ovin, 2 en poule pondeuse bio, 1 en poulet de chair), les exploitations de polyculture (14 dossiers), de maraîchage (1 dossier) et de Champagne (1 dossier).

Centre de Formalité des

Entreprises (CFE): en 2018, 873 dossiers ont été traités (74 dossiers de plus qu'en 2017 et 51 de moins qu'en 2016).

La réglementation de la vente d'animaux de compagnie amène 34 % des créations d'entreprises individuelles (44 % en 2017, 50 % en 2016 et 11 % en 2015).



CHIFFRES CLÉS

Création d'entreprises individuelles :

élevage chien-chat 69

cultures de céréales 27

culture de la vigne

11 culture et élevage

apiculture

L'accompagnement à la transmission

Anticiper au maximum sa transmission est indispensable pour un exploitant sans successeur, mais aussi dans le cadre d'une transmission

En 2018, 2 cédants ont bénéficié d'un accompagnement pour réfléchir à la cession de leur entreprise et ont été inscrits au RDI (Registre Départ Installation).

Un travail a commencé pour renforcer l'accompagnement des cédants au niveau des Hauts-de-France à partir de 2019.



La création de Produits de Nos Pl'Aisne

Les collectivités sont difficiles à approvisionner pour de multiples raisons : difficulté pour les producteurs de rentabiliser leurs déplacements, gamme insuffisante pour avoir une offre attractive, niveau de préparation insuffisant, volume insuffisant, difficultés à anticiper.

L'idée a émergé de rechercher une solution collective.

Les rencontres avec les producteurs et les acheteurs ont abouti à la création d'une plate-forme logistique "PRODUITS DE NOS PL'AISNE". Cette association comprend aujourd'hui 15 adhé-

L'activité a commencé en octobre en s'appuyant sur le site de commandes en ligne approlocal.fr.

La Chambre d'agriculture est pour le moment en appui sur l'organisation générale (commandes, organisation de la logistique, facturation, communication, démarches administratives, accompagnement à la tenue des bureaux, conseils d'administration et

Le lieu physique de stockage des produits (même s'il est de assemblées générales). courte durée) est le local de l'association des drives fermiers de façon à mutualiser les moyens et à permettre une réelle complémentarité.



La diversification et l'action collective

La diversification peut prendre différentes formes comme la création d'une nouvelle production (animale, végétale, transformation, énergie ou service) ou la recherche de modes de commercialisation complémentaires comme la vente directe en circuits courts et/ou de proximité, la vente en collectif.

Un marché important s'ouvre par l'évolution des attentes sociétales, mais aussi aux fortes volontés politiques : celui de la restauration collective. A tous les niveaux, des décisions sont prises pour inciter les acteurs à s'approvisionner en local:

- le Conseil Régional avec sa délibération demandant 70 % de produits locaux dans les lycées des Hauts-de-France,
- le Conseil Départemental avec la charte qu'il propose aux collèges pour les inciter à augmenter leurs approvisionnements en local,
- l'Etat avec la loi EGALIM visant à augmenter la part des produits issus de certaines démarches dans lesquelles les produits locaux pourraient se retrouver.
- L'accompagnement des porteurs de projets : le Point Info Diversification a accueilli 93 personnes:
- 25 ont obtenu une aide à la clarification de projet ;
- 2 se sont engagées dans un contrat de progrès.
- L'action régionale : les Chambres des Hauts-de-France ont mené de nombreuses actions en 2018:
- la réactualisation et réédition de la plaquette régionale d'information sur les démarches d'accompagnement,
- le programme parution d'articles "Cap Valeur Ajoutée" 2018 dans les journaux agricoles Hauts-de-France,
- la réalisation d'un cahier technique "Marques, signes officiels de qualité et d'origine, mentions valorisantes",
- le recensement des prestataires de service en transformation en Hauts de France avec la réalisation d'un support interne à destination des conseillers.
- Les actions départementales : 7 formations (hors convention avec le Conseil Départemental) ainsi que deux rendez-vous professionnels ont été proposés dans l'Aisne.

Le soutien aux projets collectifs

De façon à répondre à la demande grandissante des consommateurs en produits de proximité, que ce soit au sein des familles ou au niveau de la restauration collective, il semble essentiel d'inciter les producteurs à se regrouper. L'accompagnement, par la Chambre d'agriculture, est primordial pour leur permettre de démarrer.

• Le site approlocal.fr: dans le cadre de la mutualisation de certaines actions à l'échelle des Hauts-de-France, les sites départementaux ont fusionné et évolué : aisne-produitslocaux.fr est devenu approlocal.fr : site de vente en ligne de mise en relation entre les producteurs et les acheteurs des Hauts-de-France.

La Chambre d'agriculture continue à accompagner le développement de cet outil pour faciliter les achats de produits locaux. En 2018, le chiffre d'affaires est de 56 284 € HT avec 21 acheteurs et 16 pro-



ZOOM sur... les rendez-vous diversification

Ces rendez-vous proposent aux participants une approche concrète et réaliste d'une activité par le biais d'expériences vécues et la visite d'ateliers opérationnels. Elle est complétée par la fourniture d'éléments technico-économiques qui leur permettront d'alimenter leurs propres réflexions et décisions afin de construire et structurer leur projet personnel.

- 1. Transformer ses productions grâce à la prestation de service : jeudi 15 novembre 2018 à Luzoir
- 2. Etre vu à l'extérieur, comment signaler son exploitation: jeudi 22 novembre 2018 à Soissons



DOLLER SHEWLING OF THE PORT

L'accompagnement des exploitants et salariés en difficulté

L'année 2017/2018 se caractérise par une légère baisse du nombre des nouvelles demandes traitées par la Chambre d'agriculture hors cadre administratif «Agriculteurs en difficulté».

Le nombre de nouveaux contacts a diminué et s'explique par une amélioration sensible du contexte agricole pour les filières les plus fragilisées et la fin des mesures d'urgence dans le cadre du plan de soutien à l'élevage (mesures fiscales, sociales et bancaires). Les effets de la dégradation de la conjoncture des dernières campagnes continuent pourtant à se faire ressentir.

Malgré une conjoncture moins défavorable, la fragilité des systèmes se constate toujours avec des coûts de production qui ont tendance à progresser davantage ou plus rapidement que les prix de vente, pénalisant toujours plus la rentabilité.

Aujourd'hui, l'avenir des exploitations agricoles passe par une meilleure maîtrise de l'ensemble des différents aspects du métier d'agriculteur qui doit être à la fois producteur, technicien, gestionnaire, commercial, chef d'entreprise et visionnaire.

Manger Incal, cliquez fermier! Drive fermier de l'Aisne - Laon

• Le drive fermier "Bienvenue à la ferme" de Laon : Le drive fermier de Laon a ouvert le 12 mai 2017 au 8 rue Buffon à Laon. Au 31 décembre 2018, 16 producteurs livrent le drive toutes les semaines.

Le premier anniversaire du Drive a été l'occasion d'une communication soutenue et a permis d'évaluer la satisfaction des utilisateurs réguliers, 98 % des personnes ayant répondu à l'enquête déclarent en effet qu'elles recommanderaient le drive fermier.

Le soutien de la Chambre d'agriculture est encore nécessaire pour permettre la consolidation du projet.



CHIFFRES CLÉS

Au 31/12/2018 et depuis l'ouverture du drive :

- 86 semaines de retrait : toutes les semaines à l'exception des deux semaines des vacances de Noël
- 3 695 paniers commandés soit une moyenne de 43 paniers
- Coût d'un panier moyen : **39** € TTC soit 33,5 € HT
- Chiffre d'affaires = $145\ 000 \in TTC$ soit 123 800 $\in HT$.

• L'émergence de projets «circuits courts» : Sur le territoire de Saint-Quentin, la Chambre d'agriculture a mis en place un groupe de réflexion avec 10 producteurs du territoire pour travailler sur des pistes de mutualisation d'une partie de leurs moyens de commerciali-

A Château-Thierry, une réflexion est en cours sur l'opportunité de mettre en place un Drive Fermier. En 2018, 5 réunions ont eu lieu avec la participation de 20 producteurs dont 5 très impliqués.



Agronomie Environnement

Le Service Agronomie Environnement apporte une expertise aux exploitants en matière d'agronomie et de protection des végétaux et les accompagne dans leurs démarches et obligations environnementales.

Les cultures et l'agronomie

Expérimentation

14 essais micro parcelles ont été menés dont les résultats sont disponibles dans le recueil des essais, accessible sur notre site Internet. En nouveauté : un essai sur la résistance variétale de l'orge d'hiver à la Jaunisse Nanisante de l'Orge (JNO) a été mis en place pour apporter des solutions à l'arrêt du traitement de semences à base de néonicotinoïdes. Un essai en bande a été initié en 2018 sur l'impact de l'introduction d'un labour sur une parcelle sans travail du sol profond, pour une durée de 5 ans.

Les 18 numéros du bulletin «en direct de la plateforme» ont permis de suivre l'avancée des essais sur toute la région.

RÉPARTITION DES ESSAIS



ZOOM sur... le déploiement du plan Ecophyto

La Chambre d'agriculture de l'Aisne est habilitée pour assurer des formations et des tests questions à choix multiples en vue de l'obtention du Certiphyto pour les catégories décideurs et opérateurs. Depuis le réengagement des réseaux Dephy en 2016, la Chambre d'agriculture anime un réseau de 12 exploitants.

2 thématiques au cœur des discussions: la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et la vie biologique des sols. Des tests bêches ont été réalisés au printemps afin d'évaluer la structure du sol et d'apprécier l'activité biologique des lombrics. Des temps forts ont eu lieu sous format formation pour



échanger sur la vie biologique des sols, les pratiques agricoles et la fertilité des sols, le diagnostic de sa parcelle à l'aide des plantes bio indicatrices.

Les évènements 2018

- Visite de la plateforme de Catenoy: 120 visiteurs
- Démonstration de matériels de semis directs, en partenariat avec la FdCeta à Chalandry: 150 participants

33333333333333333333

- Visite de la plateforme méteil à Coupru : 70 participants
- des Champs à Clastres : 120 participants

Pulvénov

Travaux de recherches

Clôture du projet Auto'N - Le projet s'est terminé par le colloque du 20 juin 2018 à Terralab (51).

Le projet a permis :

- la constitution d'un groupe d'agriculteurs motivés ;
- la mise au point d'une méthode de conception de novo ;
- la mise en place de nouveaux systèmes de culture ;
- l'élaboration d'une carte des idées, une synthèse des pistes proposées au cours des ateliers et la création d'une formation pour les conseillers aux ateliers de conceptions.

Les principales alternatives testées dans les nouveaux systèmes de cultures sont :

- choisir des cultures à marge brute similaire mais à faible besoin en azote ou à fixation symbiotique ;
- utiliser de l'azote organique ;
- implanter des couverts en interculture pour recycler l'azote minéral du sol et fixer l'azote de l'air. Pour en savoir plus : https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/references-agronomiques/projet-auton/

CHIFFRES CLÉS 2018 CERTIPHYTO

16 formations

49 tests QCM

194 stagiaires ont obtenu leur certificat

100~% de réussite aux tests QCM

Réseau des sites et fermes IAR — Après deux années de récolte, la double culture seigle sorgho confirme sa bonne production avec plus de 26 tms/ha pour les deux cultures. Une visite s'est tenue sur la plate forme qui a rassemblé plus de 70 personnes intéressées par la thématique.

Le Réseau de Mesures de la Qualité des Sols (RMQS)

En 2018, 4 sites agricoles ont fait l'objet d'échantillonnages afin de mesurer les évolutions naturelles des sols ainsi que les conséquences des activités humaines. Cette série de prélèvements débutée en 2016 prendra fin en 2027. Les relations entre le sol, le changement climatique et la biodiversité sont les priorités de ce second programme.

Le développement des conduites biologiques

Expérimentation

Plusieurs essais ont été menés :

- 2 essais de gestion alternative des vivaces sur 3 ans (chardons/laiterons et rumex)
- 1 essai pluriannuel sur l'étude des reliquats azotés suite au retournement des luzernes.

Rendez-vous techniques

Les exploitants bio ont bénéficié d'un bilan de campagne, un tour de plaine «gestion du laiteron et du chardon», une réunion technique régionale légumes de plein champs et céréales biologiques, une visite d'exploitation produisant du chanvre bio avec présentation de la filière.



Projet de conversion

2 "cafés de la bio" ont été réalisés dans l'Aisne avec 8 agriculteurs par réunion.

29 agriculteurs ont pris contact avec la Chambre d'agriculture pour réfléchir à un projet de conversion en cultures biologiques.

On compte 158 agriculteurs biologiques dans l'Aisne, 21 agriculteurs ont converti leur exploitation dans l'Aisne en 2018 (toute production confondue).

CHIFFRES CLÉS

18 numéros Info Bio

1 guide des «Préconisations cultures et élevage en agriculture biologique»

1 compte-rendu des essais Hauts-de-France

 $7\,$ formations, $10\,$ exploitants par formation en moyenne

1groupe de 12 agriculteurs biologiques, 1 groupe de

13 agriculteurs en conversion ou réflexion

Produire des références sur les fourrages

Animation de 4 formations

Elles ont rassemblé près de 35 éleveurs sur 4 thèmes :

- bien gérer le pâturage des bovins,
- améliorer la production de ses prairies,
- la luzerne : conduite et choix variétal,
- conduite des ovins au pâturage.

Conférence "Le pâturage au coeur de nos systèmes"

Au LEGTA de Fontaine-lès-Vervins, le 21 février." Dans le cadre de leur formation, les élèves de BTS ont réuni 8 éleveurs et étudiants pour cet événement au cours duquel les enjeux du pâturage ont été débattus ainsi que la technicité de cette pratique pour les éleveurs.

• Groupe régional herbe et autonomie

- Suivi de 6 parcelles de prairie permanente en Thiérache.
- Rédaction de 18 articles hebdomadaires Herbophyl'hebdo d'avril à octobre, pour communiquer sur les mesures de Pousse de l'herbe et les conseils techniques de la saison.
- 4 réunions du groupe des conseillers Hauts-de-France.
- 1 plaquette sur la composition des mélanges prairiaux (choix et proportion des espèces).
- 1 plate-forme méteil mise en place à l'automne 2017, suivie et présentée le 22 mai.

Luz'Aisne Co

Des agriculteurs ont souhaité être accompagnés pour réintroduire la luzerne dans les exploitations. Une plateforme d'expérimentation mise en place en 2018 servira de support à une manifestation technique qui sera organisée en septembre prochain.

Suivi des matières sèches maïs ensilage

13 parcelles de Thièrache ont fait l'objet d'un suivi hebdomadaire pendant 1 mois (mi août à mi septembre) permettant d'aider les éleveurs à déterminer la maturité des plantes et définir la date optimale de récolte.

Animer des missions environnementales

Animation des BACs

- 30 réunions de concertation agricole et comités de pilotage.
- 4 lettres d'informations envoyées sur tous les BACs et 2 lettres d'informations spécial viticole.
- Plaquettes de synthèse des plans d'actions pour 3 nouveaux BACs.
- 12 rdv techniques sur l'innovation agronomique et le partage de pratiques mises en œuvre dans les fermes.
- Animation relative aux MAEC sur 18 territoires et mise en place de 7 réunions d'informations sur le dispositif d'aides MAEc et PCAE.
- 20 dossiers PCAE volet environnement constitués par les conseillers production végétale.

Outils et méthodes

La mesure AZUR - Le suivi est assuré sur 192 parcelles sur les BAC nommés «Grenelle». Des fiches individuelles sont remises aux exploitants et 4 réunions ont été menées pour l'analyse collective des résultats

La Chambre d'agriculture de l'Aisne assure également l'animation sur des BAC «prioritaires» : Licy Clignon, Plomion, Braye-en-Thiérache et Guignicourt et accompagne une cinquantaine d'exploitants.

Expérimentation sur la succession blé précédent colza

Les résultats AZUR collectés depuis 5 ans ont permis de déterminer une tendance sur les pratiques agricoles identifiées comme à risque, la succession blé précédent colza en l'occurrence. Une expérimentation a été ainsi mise en place dès l'été 2017 pour tester 4 modalités dans l'objectif de réduire le reliquat entrée hiver sur blé, avec un précédent colza, reconduite pour la campagne 2018-2019. Les tendances de la première année : le suivi des reliquats montre une tendance favorable aux couverts implantés en interculture courte.

Animation des MAEc

- 18 territoires éligibles aux MAEc sur les enjeux eau, biodiversité, zone humides.
- 7 formations avec une participation de 70 agriculteurs et 13 réunions d'informations.
- 144 demandes d'aides MAEc déposées auprès de la DDT.

• Agroforesterie : du projet à l'appui technique

Depuis 2017, la Chambre d'agriculture accompagne des porteurs de projet pour l'implantation de parcelles agroforestières, à la fois pour le montage des demandes de subventions mais également pour la conception du projet et le suivi technique. 7 exploitants agricoles ont bénéficié de cet accompagnement en 2018.

• Biodiversité : les agriculteurs de l'Aisne se mobilisent

La Chambre d'agriculture accompagne un groupe de 9 agriculteurs ayant participé à des sessions de formations «favoriser la biodiversité : de la théorie à la conception» et s'est porté volontaire pour tester ou mettre en place des protocoles de suivis.

Développer des prestations

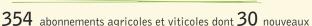
Accompagnement fertilisation azotée - Renouvelée en 2018 pour accompagner les exploitants agricoles en vue d'optimiser la fertilisation azotée sur la base d'un diagnostic de nutrition azotée avec l'outil Ntester. 70 parcelles ont été diagnostiquées en 9 jours début mai.

Phyt'Agro - En nouveauté, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a concouru à la réalisation d'un guide technique annuel et régional avec les conseils et recommandations par culture en termes d'agronomie et d'utilisation des produits phytosanitaires. Disponible pour la campagne 2018-2019, il vient en complément des bulletins hebdomadaires AGROperformance, pour l'actualité et les conseils cultures.

Contrôle pulvérisateurs - 66 pulvérisateurs ont été contrôlés. Au-delà de l'obligation réglementaire, cette prestation permet aussi aux agriculteurs de faire le point sur l'état général du matériel et la qualité de pulvérisation.

Mecagro – 10 prestations ont été réalisées auprès des agriculteurs de l'Aisne. Des interventions ouvertes aux agriculteurs ont aussi permis de montrer l'importance des coûts de mécanisation dans la stratégie globale de l'exploitation.





5 accompagnements individuels et 10 ateliers de perfectionne-

90 abonnements SERENITE

1 stand sur le salon VITI-VINI à Epernay

Mes sat'im@ges



S'inscrire dans une agriculture connectée

L'association Agriculture Connectée en Hauts-de-France (ACH), constituée en 2017, est composée de 15 agriculteurs. L'objectif est de créer un cercle d'échanges et d'expérimentations autours de l'agriculture connectée. Concrètement, les agriculteurs engagés cherchent à tester de nouvelles solutions logicielles et matérielles, de nouvelles pratiques pour évaluer l'intérêt de ces nouvelles technologies. Une plateforme de gestion des travaux, des boitiers de tracking, et plusieurs services de cartographie des parcelles (conductivité, biomasse, carte des sols) ont été testés par les agriculteurs.

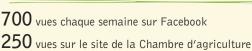
Ces agriculteurs précurseurs cherchent à acquérir des références et des informations neutres dans un écosystème très vaste et actif de start-up et constructeurs. C'est aussi le rôle de la Chambre d'agriculture d'être précurseur sur ce domaine et d'avoir une vision neutre.

Cette expérience sur le sujet a pu être partagée lors d'évènements locaux et régionaux : journées portes ouvertes, assemblées générales, convention d'affaires...

Situation des cultures

Chaque jeudi, les conseillers techniques vous donnent leurs conseils : sanitaires, agronomie, fertilisation,... en vidéo sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

CHIFFRES CLÉS



Viticulture



La Chambre d'agriculture s'affirme dans l'accompagnement technique viticole. 350 viticulteurs participants aux événements techniques en 2018.

En partenariat avec le GEDV (Groupement d'études et de développement viticole) de l'Aisne :

- une conférence sur l'entretien des sols le 23 février à la Covama. 100 participants et 1 vidéo de synthèse,
- une démonstration de 10 matériels désherbage mécanique réalisée le 19 avril. 150 participants,
- une soirée «Pulvé Fluo» le 5 juillet, avec l'intervention de la MSA et le test de différents matériels de pulvérisation. 70 participants,
- l'agriculture connectée s'invite également dans les vignes, avec l'usage des stations météo en viticulture. 30 participants.



Le Service Élevage conseille les éleveurs dans leurs projets et les accompagne dans leurs innovations.

Diffuser l'innovation auprès des éleveurs

22 fermes représentatives de leur système (bovins lait, bovin viande, ovins) sont suivies dans le cadre des fermes de références INOSYS, dont l'objectif, en plus d'étudier les performances technico-économiques, est d'intégrer les performances environnementales et sociales.

Il en émane l'édition de lettres d'information et de brochures :

- Brèves de Bergerie (300 éleveurs destinataires),
- TechniViande (4 numéros, 700 éleveurs destinataires),
- L'économie de l'élevage Dossier annuel bovin lait 2017 perspectives 2018.
- Les systèmes bovins laitiers en Hauts-de-France conjoncture 2017,
- Bovins viande en Nord-Picardie : conjoncture 2017,
- L'Economie de l'élevage Dossier annuel bovins viande 2017 perspectives 2018, ...

Progrès viande 02 – La remise des tableaux de bord vaches allaitantes s'est organisée autour de la guestion suivante : «Reproduction : retenir les conséquences de la campagne fourragère 2016». Il s'agissait d'appréhender l'incidence de la qualité des fourrages vis-à-vis des résultats de reproductions du troupeau allaitant.

Ces journées qui se sont tenues en Thiérache, dans le sud de l'Aisne et dans le Chaunois ont permis de rassembler 113 personnes et de réunir 76 élevages.

Nos conseils en élevage - La Chambre d'Agriculture de l'Aisne a lancé sur son site internet «Nos conseils en élevage». Les conseillers du service élevage apportent sous forme de vidéos des conseils sur des thématiques variées tels que le stockage des aliments, la désinfection des bâtiments d'élevage,...



Sur l'année 2018, dix vidéos ont été mises en ligne.

Les contacts privilèges

Pour toucher de façon plus ciblée les éleveurs, les «contacts privilèges» sont mis en place. En effet, les éleveurs ont des conseillers «référents» au sein du Service Èlevage, qu'ils sollicitent de façon prioritaire parce qu'ils ont eu l'occasion de travailler ensemble. Ainsi, il s'agit pour chaque conseiller du service d'envoyer, par mail, mais de façon ciblée, une information courte, pratique et de saison aux éleveurs avec lesquels ils sont en «Contact privilège». De l'avis général, la transmission de ce type d'informations du moment par un conseiller que les agriculteurs connaissent recueille un satisfecit.

Le projet Eurodairy

La Chambre d'agriculture s'est engagée dans le projet Eurodairy avec les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France et l'Idele pour identifier les déterminants de la durabilité de l'élevage laitier dans notre région. Concrètement, au niveau



de la région, les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France ont co-construit:

- un réseau de 10 fermes pilotes engagé dans des processus d'innovation très diversifiés et qui concourent à leur résilience.
- un suivi de ces fermes sur les 4 thématiques d'Eurodairy (utilisation efficiente des ressources, biodiversité, bien-être, résilience socio-économiques),
- un groupe opérationnel (groupe «de travail» composé d'acteurs de la filière laitière, majoritairement des éleveurs - 2 éleveurs de l'Aisne y participent),
- un travail sur la résilience et sur l'attractivité de l'élevage laitier à partir des fermes pilotes, d'apports extérieurs, d'étude de

Plusieurs actions de communications ont eu lieu au cours de l'année 2018:

- la journée de rencontre des fermes pilotes (5/06/2018 chez Vincent Delargilière à Pierrefite-en-Beauvaisis)
- la «Rencontre de la résilience» (7/09/2018 à Mondrepuis au GAEC Meunier)
- le séminaire de clôture Eurodairy (18/12/2018 à Ablaincourt-Pressoir).

Animer des groupes d'éleveurs

Participation de 120 éleveurs de l'Aisne à l'un des 14 groupes animés par la Chambre d'agriculture. Si au départ leur motivation pour rejoindre ces groupes est de développer leurs compétences techniques, de connaître mieux leurs coûts de production et les leviers pour les améliorer, ils y trouvent bien plus encore! Ces groupes conviviaux constituent des moments privilégiés pour échanger sur l'actualité du moment. De plus, un voyage d'étude agrémente très souvent le programme de l'année, ce qui permet aux participants de découvrir des innovations, d'échanger avec des producteurs d'autres régions et ainsi d'appréhender différemment le métier d'éleveur.

Dans chacun des groupes, 3 journées de travail sont organisées sur des thématiques choisies par le groupe.

En parallèle, de ces groupes qui s'inscrivent dans la durée, le Service Èlevage de la Chambre d'agriculture propose des formations ponctuelles.

La Chambre d'agriculture a traité 80 dossiers (tous projets confondus c'est-à-dire tant ceux ayant directement trait à l'élevage qu'à la polyculture). Sur le chapitre spécifique de la modernisation, la Chambre d'agriculture a accompagné 34 éleveurs.

Respecter les démarches innovantes en élevage

Dans le cadre d'un partenariat avec le CNIEL et l'Institut de l'élevage, une brochure rassemblant 9 portraits d'éleveurs laitiers innovant, dont un dans l'Aisne a été publiée. L'objectif de l'action Innov'lait consistait à repérer des exploitations de grande taille mettant en place des actions en lien avec l'autonomie alimentaire. Le portait réalisé dans l'Aisne intitulé : «Privilégier le pâturage avec un troupeau de 200 vaches laitières», illustre l'intérêt du maintien du pâturage pour des troupeaux de grande taille.

Autre démarche innovante, la Chambre d'agriculture et ses partenaires ont élaboré un concours «Trucs et Astuces» pour distinguer et valoriser l'ingéniosité des actifs agricoles ayant mis en place des dispositifs leur simplifiant le travail en 2018. Ce concours est renouvelé à l'échelle régionale en 2019.



Valoriser la complémentarité culture-élevage

Une étude d'une durée de 5 ans est en cours sur la complémentarité cultures-élevages concernant l'utilisation du matériel et de la main-d'œuvre. Ce travail, mené en partenariat avec Agrotransfert, s'appuie sur un groupe pilote constitué de polyculteurs et d'éleveurs basés sur les cantons du Nouvion, Guise, Wassigny, La Capelle et les environs

proches. A ce jour, 8 éleveurs sont mobilisés dans le groupe pilote.

A l'échelle de l'exploitation, la complémentarité culture élevage est étudiée à travers le projet RedSpyce dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des performances des fermes, par la production de références nouvelles, d'outils simples et



rapides d'utilisation. Ce projet doit

également tenir compte des attentes des agriculteurs éleveurs : pouvoir mener une existence plus confortable dans ces systèmes, où le travail d'astreinte est souvent mal vécu. Pour mener à bien ce projet, 6 enquêtes ont été réalisées en 2018.

Produire des références en autonomie alimentaire et en réduction d'intrants

La répétition des aléas climatiques fragilise l'autonomie alimentaire des exploitations. La recherche de système fourrager plus résilient est un gage du maintien des performances technico-économiques des élevages herbivores.

C'est pourquoi la Chambre d'agriculture a mis en place, en 2018, une plate-forme d'essai à Coupru qui permet d'observer le comportement de différentes cultures fourragères et de succession culturale dans un contexte climatique de déficit hydrique estivale.

Face à la fluctuation des prix, une demande émerge concernant un besoin d'accompagnement sur la valorisation des céréales et des protéagineux produits sur l'exploitation.

Derrière cette problématique, se déclinent les questions du stockage des céréales et des protéagineux, la transformation et la distribution de ces concentrés fermiers. C'est la raison pour laquelle, en janvier 2018, la Chambre d'agriculture a organisé les journées de l'élevage à Martigny et à Belleau sur la thématique «Incorporer des céréales dans la conduite alimentaire des élevages, opportunité ou contraintes ?» Plus de 100 éleveurs et une trentaine d'élèves s'y sont rendus, intéressés par la thématique qui se déclinait en 3 axes :

- comment raisonner ses achats d'aliments,
- le matériel d'aplatissage et de broyage,
- valorisation des concentrés fermiers dans la ration.

Perspectives



- Déployer un accompagnement des éleveurs en matière d'alimentation du troupeau et de gestion du fourrage.
- Accompagner les éleveurs en phase de réflexion, pour l'achat d'un robot de traite (avant et après).
- Développer les travaux de recherche sur la complémenta-

rité culture élevage.

- Elargir les connaissances en matière de lutte contre les dermatites digitées en atelier engraissement des jeunes bovins, qui est une maladie très fréquente en élevage laitier.
- Produire des références économiques, environnementales et sociale nécessaires à l'innovation.





CHIFFRES CLÉS

PCAE:

1 appel à projet

112 dossiers présentés

3,1 millions d'aides

6,6 millions d'investissements éligibles

Perspectives

en 2019.

La Chambre d'agriculture poursuivra son action d'accompagnement à la modernisation des exploitations agricoles au travers du conseil bâtiment qui devrait s'élargir à toutes les productions agri-

Par ailleurs, elle proposera un accompagnement spécifique pour accompagner les éleveurs dont l'élevage relève des installations classées pour la protection de l'environnement et pour adapter leur fonctionnement avant tout investissement de modernisation. De nouvelles formations thématiques seront proposées aux éleveurs

Aider les agriculteurs à moderniser leurs outils de production

Dès lors que l'éleveur a un projet de modernisation, se pose la question de l'investissement et des démarches administratives. La Chambre d'agriculture accompagne sur ces 2 aspects.

Pour accompagner l'éleveur dans ses choix d'investissement, la Chambre d'agriculture a spécialisé des conseillers en bâtiment d'élevage.

Pour aller au bout de la démarche, les éleveurs qui le souhaitent peuvent solliciter une aide à l'investissement : le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE).

La modernisation des exploitations agricoles passe aussi par leur capacité à s'équiper tant en faveur des conditions de travail qu'en faveur de l'autonomie alimentaire.

La problématique des conditions de travail concerne à la fois le temps de travail et la pénibilité. Cela provient du logement des animaux et de la traite. Les éleveurs cherchent aussi à rendre plus fonctionnels la distribution de l'alimentation, le nettoyage des logettes, le paillage,... Ainsi 15 diagnostics ont été réalisés afin d'identifier les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail.

CHIFFRES CLÉS

7 conseils bâtiments

56 permis de construire

L'adaptation des exploitations

Afin d'éviter tout excès d'investissements non réfléchis ou non adaptés au fonctionnement de l'exploitation agricole, la Chambre d'agriculture de l'Aisne accompagne les exploitants à adapter leur outil de production par rapport à la modernisation.

Toute modernisation ou création d'atelier nécessite de vérifier le respect d'exigences réglementaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Il s'agit souvent de dossiers aux interlocuteurs administratifs multiples. La Chambre d'agriculture est l'interlocutrice privilégiée de ces administrations et à ce titre elle est reconnue par les éleveurs comme particulièrement légitime pour monter leurs dossiers. Ainsi, la Chambre d'agriculture a réalisé 35 dossiers relatifs à l'ICPE et 33 plans d'épandage. La réalisation des plans d'épandage est pour le service l'occasion de re-sensibiliser sur la maîtrise de l'apport de matière organique sur les parcelles et de faire un lien avec le Service Agronomie de la Chambre d'agriculture.

La conversion vers l'Agriculture Biologique – est une question posée par des éleveurs de plus en plus nombreux et un accompagnement spécifique leur est proposé. Ainsi, 8 projets de conversion ont été engagés dans 3 productions différentes (lait, viande bovine et poules pondeuses).

Plusieurs formations techniques ont également été proposées en élevage sur les médecines alternatives ou l'intérêt de convertir son élevage. Une réunion bilancielle annuelle technico-économique sur le lait biologique a été organisée durant l'été.

10 participants ont échangé sur leurs résultats obtenus sur la campagne laitière 2017-2018 et ont partagé leurs expériences sur la campagne fourragère et l'alimentation.

L'audit Global d'Exploitation (AGE)

Les années 2016 et 2017 resteront des années atypiques en termes de rendement et de prix des productions agricoles. Préoccupés par les échéances à court terme, il est souvent difficile pour les éleveurs de se projeter. La Chambre d'agriculture propose de relever ce défi avec l'audit d'approche global de l'exploitation (AGE) qui est le point de départ pour analyser objectivement la situation de l'exploitation dans son ensemble. 130 éleveurs de l'Aisne ont fait appel à cet audit et 66 suivis conseils ont été réalisés. Lancés par le Conseil régional des Hauts-de-France en juin dernier, dans le cadre du Plan d'urgence à l'élevage, ces audits se sont achevés le 30 avril 2017. Face à la pertinence de ces audits, le Conseil Départemental a décidé de prendre le relais et donc tous les éleveurs de l'Aisne peuvent continuer de bénéficier gratuitement de cet accompagnement, à travers la Charte Avenir Elevage 02. En 2018, 11 audits ont été réalisés dans ce cadre.



Le Service Formation propose un programme de formations à destination des exploitants et de leurs salariés, mais également des formations par apprentissage dans les filières de la production agricole, du machinisme agricole et du paysage.

La formation continue

• Une offre de formations toujours plus adaptée aux besoins des exploitants

Les projets de formation doivent répondre à de nouvelles priorités : la rentabilité économique des exploitations agricoles, la gestion humaine dans l'entreprise et l'intégration des nouvelles technologies. En 2018, le Service Formation a proposé les quatre grands thèmes de professionnalisation :

- l'installation agricole,
- la conduite de l'entreprise,
- la progression technico-économique en élevage et grandes cultures,
- la gestion humaine en entreprises agricoles.

La Chambre d'agriculture a su, également, relevé le défi de remplacer son activité de formation "Certiphyto" par des formations diversifiées. L'objectif est celui de la proposition de formation "groupe" associant à la fois la formation collective, la formation individuelle et la dynamique de groupe de développement technico-économique des exploitations agricoles. 11 groupes ont été constitués en 2018 et accompagnés par les conseillers de la Chambre d'agriculture.

ZOOM Sur... le guichet unique de la Formation

La Chambre d'agriculture, en liaison avec les organisations professionnelles, participe à la mise en place d'un guichet unique de la formation continue, à destination des agriculteurs et des salariés.

Un secrétariat unique gère administrativement l'ensemble de l'activité formation de la Maison de l'Agriculture.

Dans ce domaine, le Service Formation assure, d'une part, un rôle technique pour élaborer, conventionner et financer les actions de formation, en réponse aux projets collectifs des agriculteurs, et d'autre part, un rôle d'appui aux structures et aux organismes professionnels. Cet accompagnement des formations repose aussi sur une veille réglementaire visant le respect des règles, des procédures et de l'exactitude des réalisations.

• Une offre de formations régionalisée

L'offre de formations de la Chambre d'agriculture s'est régionalisée en 2018, notamment avec la mise en place du premier catalogue régional des formations Hauts-de-France. Cette offre est le résultat d'un travail de convergence et de réflexion partagée entre les différentes Chambres départementales. Avec ce panel Hauts-de-France, l'agriculteur ou le salarié bénéficie d'un choix parmi plus de 200 formations réparties dans 12 thématiques (élevage, culture,



CHIFFRES CLÉS

119 formations réalisées (contre 140 en 2017)

Ce qui correspond à 220 journées de formation (213.5 en 2017)

Pour un chiffre d'affaires de $334\ 457 \in$ pour 2018 (contre 356 777 \in en 2017)

Nombre de stagiaires accueillis : $1\,\,071$

Ce qui correspond à une moyenne de 9 stagiaires par formation

gestion d'entreprises, diversification, énergie...) répondant à des besoins aussi bien techniques, économiques, réglementaires, administratifs ou encore technologiques. Le catalogue formation couvre ainsi tous les centres d'intérêts des actifs agricoles du territoire régional dans le respect des engagements de la Chambre d'agriculture de l'Aisne d'approcher la formation continue comme un outil d'accompagnement et d'aide à la décision, au profit du développement et de la compétitivité des entreprises agricoles.

L'ensemble de ces formations ont été rassemblées dans un catalogue et un calendrier synthétique, diffusés à la fin de l'année 2019 aux exploitants du département. Elles sont aussi consultables sur le site Internet des Chambres Hauts-de-France, rubrique «se former».

La formation par apprentissage

L'Unité de Formation de la Chambre d'agriculture de l'Aisne a pour mission la formation des futurs collaborateurs dans les filières de la production agricole, du machinisme agricole et du paysage et propose des formations du CAP à la licence professionnelle.

Grâce à la pédagogie de l'alternance, associant formation en entreprise et formation en centre, l'apprenti acquiert, non seulement, les compétences et les capacités attendues par les entreprises mais également une véritable expérience professionnelle favorisant son insertion à la sortie de son parcours de formation.

CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite : 84 %

Taux d'insertion professionnelle de 88% sur les sortants 2017

39 % d'entre eux poursuivent leur parcours professionnel

Promotion 2017/2018

Pour cette promotion l'effectif est de 227. Cet effectif est en évolution de 17% par rapport à l'année précédente.

	Effectif
BTSA Aménagement Paysager	32
BTSA Développement et animation des territoires ruraux	9
BTSA Agronomie et Productions Végétales	11
Bac Pro Aménagements Paysagers	38
BP Aménagements Paysagers	32
CAPAa Jardinier Paysagiste 3 ans	5
CAPa Jardinier Paysagiste	47
BPA Travaux d'aménagements Paysagers	46
CS Diagnostic et taille des haies	7

L'offre de formations agricoles s'élargit

Afin de répondre à la demande, l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne propose, depuis la rentrée 2018, une nouvelle formation : le BTS Agronomie Productions Végétales. Cette formation en 2 ans forme à la maîtrise des itinéraires techniques des productions végétales, l'agronomie est au cœur de ce BTS agricole.

L'équipe pédagogique est composée de conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, d'agriculteurs, de formateurs de l'UFA et d'enseignants en lycée.



• Enrichir les acquis des apprenants Tout au long de l'année, l'UFA propose à

- des voyages pédagogiques (Angleterre,
- des sorties culturelles,

ses élèves des projets :

- des visites à vocation pédagogique : jardins Mosaic de Versailles, cimetières militaires, immersion dans l'atelier d'un concessionnaire agricole...

La promotion de l'UFA

- Participation à différents forums et portes ouvertes dans les collèges et autres établissements scolaires.
- Participation aux réunions des services publics locaux pour l'emploi.
- Interventions auprès des collectivités locales (communes principalement) pour présenter l'apprentissage dans les collectivités territoriales en partenariat avec les MEF et Cap'emploi.
- Animation d'un site internet : cfaagricole-aisne.fr.
- Réalisation d'outils de communication: flyers, plaquettes, kakémonos,...



Les évènements

Journées Portes Ouvertes : Temps fort pour l'orientation de jeunes, cette journée permet aux jeunes d'échanger avec les étudiants, de visiter les locaux et d'assister à des démonstrations. Lors de ces «Portes Ouvertes», près de 250 jeunes ont manifesté leur intérêt pour l'apprentissage.

................

27ème palmarès de l'apprentissage : Les meilleurs apprentis de l'Aisne ont été honorés à l'occasion de cette 26ème édition. Ils ont brillé tant aux examens, du CAP au BTS, qu'aux différents concours. Cet événement s'est tenu le 19 novembre à la Maison des Arts et Loisirs de Laon.



ZOOM Sur... Le projet d'aménagement paysager de la nécropole de Vailly-sur-Aisne par les élèves de l'UFA

Dans le cadre de la rénovation de la nécropole militaire de Vaillysur-Aisne, l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) a développé un partenariat avec l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

Quinze étudiants en BTS "Aménagements Paysagers" ont présenté cinq projets de fleurissement. Trois ont été retenus car ils correspondaient parfaitement au cahier des charges. Les apprentis ont ainsi procédé à la plantation des végétaux en octobre 2018.

Le 18 octobre une cérémonie a été organisée par l'ONAC pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France et pour remercier les apprentis de BTS de leur investissement





Le Service Communication œuvre pour valoriser l'image et la notoriété des activités de la Chambre d'agriculture de l'Aisne. Il travaille avec l'ensemble des services pour développer et coordonner leurs actions de communication.

Les publications

Le service communication intervient dans la conception et la rédaction de publications destinées aux exploitants, aux élus, aux partenaires et aux salariés de la Chambre d'agriculture.

La publication «Champs d'Actions» a été revue en 2017 pour devenir un «4 pages» thématiques. Chaque service a son propre numéro et en publie un à deux par an. En 2018, 6 Champs d'actions ont été édités et routés à plus de 18 000 agriculteurs, élus, partenaires, organisations professionnelles, mairies, communautés de communes...



En plus de cette publication récurrente, le service a également réalisé : le rapport d'activités 2017, le document de présentation de la Chambre d'agriculture, des documents de communication interne (Trombinoscope, organigramme, document démarche qualité...), des encarts publicitaires, des documents de communication pour des évènements techniques, des kakemonos...

Les événements

En 2018, le service a participé à de nombreux évènements : les journées de l'élevage, le concours Trucs et Astuces, plusieurs journées techniques agro-environnement, la Foire de La Capelle, le Forum des opportunités, le salon des maires... Le service travaille en amont à la déclinaison et la diffusion des supports de communication pour faire connaître l'évènement mais également le Jour J en appui au service organisateur.

ZOOM sur... la communication autour des Journées de l'élevage

- Création d'une charte graphique pour cet évènement.
- Déclinaison de cette charte sur différents supports : flyer, bandeaux web, panneaux...
- Diffusion des éléments de communication : routage des flyers, e. mailing, campagne sms...
- Envoi d'un communiqué de presse à la presse agricole et la presse quotidienne régionale.



Le web

Incontournables aujourd'hui, les outils numériques sont largement déployés par le Service Communication de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

Le site internet – hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Ce site est la vitrine des Chambres. Il permet aux utilisateurs de trouver rapidement et facilement un maximum d'informations : actualités, agenda des évènements et RDV techniques, données économiques, contacts, réglementation, prestations et formations proposées par les Chambres...

Facebook – pour appuyer sa présence sur le web une page facebook a été ouverte en 2017 afin de partager et communiquer sur les actions locales : évènements, actualités....

Newsletter – Le groupe communication régional travaille sur la rédaction de la Newsletter Chambre d'agriculture Hauts-de-France. Cette newsletter hebdomadaire, rédigée par les services communication de chaque département, permet de créer un lien avec les exploitants en leur proposant chaque semaine de l'actu, des conseils, les formations à venir, les nouvelles prestations...

E.mailing et sms – pour relayer des évènements ou des formations à venir, les campagnes d'e.mailing ou de sms sont régulièrement utilisées.

CHIFFRES CLÉS

125 publications (actualités, formations, documentations)
42 256 vues de la page d'actualités de l'Aisne en 2018
(contre 36 757 en 2017)

La page Facebook Aisne est suivie par près de 900 personnes au 31 décembre 2018.

Près de $15\,\,000$ contacts reçoivent la Newsletter Chambre d'agriculture Hauts-de-France chaque lundi

Les relations presse

La chargée de communication assure une veille médiatique afin de réaliser une revue de presse chaque semaine et d'être en alerte sur les sujets d'actualités. Elle répond également aux sollicitations des médias, synthétise les éléments de réponse des services afin d'assurer la meilleure réponse aux journalistes. En moyenne, le Service Communication est sollicité 1 fois par semaine par la presse.

Merci à nos partenaires

pour leur soutien financier, leur appui technique et leur contribution sur le terrain.

Acolyance ADEME **AFDI**

Agences de l'eau

Agriculture Environnement en Vallée de

I'0ise (AEV0)

AgroTransfert Ressouces et Territoires

Aisne Comptagri Aisne Numérique Aisne Promo Elevage

APCA Ardennes Arvalis **ASAVPA**

Association AT02

Association Sauvegarde du Nord Atelier Agriculture Avesnois Thiérache

Avenir Conseil Elevage Bergers du Nord Est

BGE **Biolait** Bongrain

Cabinets comptables

Cap vert

CAPEMPLOI ASIM

CD02 CDG02 CDP0

Centre d'Insémination Coopélia CER France Nord Est Ile-de-France

CERENA

CFA Horticole - Laon

Chambre d'agriculture de l'Aube Chambre d'agriculture de la Marne Chambre d'agriculture de la Somme

Chambre d'agriculture de l'Oise Chambre d'agriculture du Cher Chambre d'agriculture des Ardennes Chambre de Commerce et d'Industrie

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Chambre Régionale d'agriculture Hauts-de-

France

Cialyn section Jba

CIVC Coforaisne

Communautés de communes et

d'agglomération Conseil départemental Conseil régional

Conservatoire des espaces naturels de

COVAMA - Champagne Pannier

CRCA Nord Est

DDPP DDT

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Hauts-de-

France DREAL Elvea

EMC2 Elevage **Etablissement Dachy** Etablissement Franquet Etablissement Guilbart Etablissement Leduc Etablissement Maréchalle

Expandis FAFSEA FDCETA

Féculerie coopérative de Vic-sur- Aisne Fédération des Chasseurs de l'Aisne Fédération régionale des coopératives

GDS Aisne GEDV

GIE lait viande nord Picardie

GIE LNVP Groupama IDELE

Institut Technique de la Betterave

IUT Aisne JA02 Lactalis Lact'Union

Laiterie coopérative de la Thiérache

Laitnaa LDAR Les œufs Genty

Lycée agricole Crézancy

Lycée agricole de Thiérache - Vervins Lycée agricole Robert Schuman-Chauny

MEF LAON MSA

MSA Nord/Pas-de-Calais

Pierry Pôle Emploi Prim'Allia SDPL

Service de remplacement

Syndicats des eaux

Téréos Ternoveo Terres Inovia UCANEL

UFA de la MFR de Beauregard -

Clairfontaine

UFA de la MFR de La Capelle UFA de la MFR de la Vallée du Retz -

UFA du CFPPA de Thiérache - Vervins UFA du CFPPA du Sud de l'Aisne -

UFA du Lycée agricole Robert Schuman

USAA Vervins VIVEA Vivescia

Merci aux agriculteurs

qui nous font partager leurs expériences et qui accueillent nos actions sur leur ferme.





→ LAON - Siège

1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex Tél. 03 23 22 50 50 Fax 03 23 22 51 40 accueil@ma02.org

→ LA CAPELLE

Pôle agricole - ZAE des Andiers Route d'Hirson - 02260 La Capelle Tél. 03 23 97 21 36 Fax 03 23 97 54 13 lacapelle@ma02.org

→ CHATEAU-THIERRY

11 rue Vallée 02400 Château-Thierry Tél. 03 23 84 24 00 Fax 03 23 84 24 01 chateau@ma02.org

